

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE N°3

Date : 17/06/2025 Lieu : École Élémentaire Robert Delavaux Durée : 2h

Personnes présentes : enseignantes : Alexia Marlinge, Audrey Schmitt, Aurélie Vernassier, Aude Girerd, Véronique Masson, Anne-Françoise Caré ; maire : Yves Guyen ; rapporteur commission scolaire : Kadir Yildirim ; secrétaire générale : Nadine Villeneuve ; représentants de parents d'élèves : Carole Loyer-Simoes, Valérie Schmitt, Marie Perrey, Emilie Moreau, Claire Gaudin ; UFCV : Quentin Vircondelet, Fantin Dronne-Carrière ; Coup de Pouce : Morgane Schüwer.

Excusés : Edwige Chamoulaud, Elise Mirguet, Nadège Najib, Laura Bouzourene, Manuela Brioux-Boutouta

absents : Linda Fekkar.

1/ Rentrée 2025-2026

Les effectifs actuels sont les suivants (6 classes, 148 élèves) :

CP	Audrey Schmitt	26 (1 arrivée)
CE1	Aurélie Vernassier / Alexia Marlinge	23 (1 arrivée)
CE1-CE2	Aude Girerd	4+22=26
CM1	Edwige Chamoulaud	26
CM1-CM2	Véronique Masson	10+12=22
CM2	A.F. Caré / Alexia Marlinge	25

Prévision d'effectifs pour 2025-2026 : 30 CP, 21 CE1, 30 CE2, 20 CM1 et 37 CM2. 5 radiations, 28 GS qui arrivent et 4 inscriptions (prévisions : 6 classes avec 138 élèves)

La moyenne est de 23 élèves par classe.

Edwige Chamoulaud notre collègue quitte l'école. Blandine Turki retrouve son poste dans l'école à la rentrée.

Question : Mme Loyer-Simoes : Une fermeture de classe est-elle envisagée ?

Réponse : Mme Caré (directrice) : Avec une moyenne de 23 élèves par classe, les effectifs sont corrects.

Fournitures scolaires : l'école va commander les cahiers et une grande partie des fournitures scolaires comme l'année dernière. La liste des petites fournitures à acheter pour la rentrée sera mise à disposition des familles sur le blog de l'école. Les familles pourront commander aussi via le site scoleo.fr (le bénéfice sera versé à COUP DE POUCE). Cette proposition est validée à l'unanimité par le conseil d'école.

La cotisation actuelle de la coopérative scolaire -qui finance certains projets, sorties scolaires et petites fournitures- est de 13 euros. La somme n'a pas changé depuis de nombreuses années. Mme Caré propose que le montant de cette cotisation passe à 15 euros. La proposition est validée à l'unanimité par le conseil d'école.

2/ Évaluation d'école

Comme expliqué lors du précédent conseil, les écoles maternelle et élémentaire ont été évaluées cette année. Un rapport a été remis à l'école. Voici une synthèse des recommandations, propositions d'actions et perspectives :

○ Les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement :

Les axes du projet d'école actuels sont bien ciblés mais il convient d'ajouter un axe concernant les mathématiques notamment en calcul mental et calcul posé.

Plusieurs objectifs sont ciblés par les équipes enseignantes :

- Renforcer la liaison GS/CP et la liaison CM2/6ème.
- Mettre en place un outil de suivi en ligne des élèves à besoins pour une analyse plus fine de leurs besoins et une vision globale des aides mises en place.
- Améliorer les compétences des élèves en calcul et en conjugaison.
- Mettre en place des décroissements entre le cycle 1 et le cycle 2, ainsi que des interventions d'élèves de cycles 2 et 3 en maternelle afin de permettre une plus grande cohérence dans les apprentissages.

Le groupe d'évaluateurs abonde dans le même sens.

○ Le bien-être de l'élève, le climat scolaire

Le groupe d'évaluateurs recommande de mener une réflexion approfondie sur les emplois du temps au regard de l'agitation grandissante des élèves au cours de la journée.

○ Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école

Le groupe d'évaluateurs propose de présenter individuellement le LSU aux parents lors d'une rencontre parents/enseignants en janvier/février et en juin. Ceci permettrait de rencontrer tous les parents même lorsqu'il n'y a pas de difficulté.

○ L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

Les équipes pédagogiques proposent de réaliser un temps d'échange avec les directeurs du périscolaire durant le jour de décharge des directrices.

Le groupe d'évaluateurs propose de poursuivre les Ateliers parents sur d'autres thématiques concernant le bien être des élèves.

Pour le groupe d'évaluateurs, la configuration des deux écoles l'une à côté de l'autre avec cour commune invite à mener une réflexion sur une fusion afin de créer une seule entité primaire.

Les enseignantes n'y sont pas favorables.

○ Modalités de suivi et d'accompagnement recommandées, notamment en matière de formation.

A partir du pilotage pédagogique existant avec l'analyse des résultats des élèves aux évaluations nationales, les résultats des élèves de 6ème pourraient être utilisés et permettraient d'affiner la compréhension des obstacles rencontrés par les élèves.

Un accompagnement par la circonscription pourrait alors être proposé pour aider les équipes à poursuivre la réflexion sur la prise en charge de la difficulté scolaire dans le cadre de la classe.

L'équipe d'évaluateurs tient à remercier l'ensemble des enseignants et les directrices des deux écoles pour leur accueil, la qualité des échanges et leur engagement de qualité au service de tous les élèves et des partenaires de l'école.

Question : M. le Maire : Qui prend la décision de la fusion des deux écoles ?

Réponse : Mme Caré : L'Académie propose, les enseignants ont le droit de refuser.

3/ Activités pédagogiques

→ **visite du collège Camus** pour les classes de CM1/CM2 et CM2, vendredi 9 mai. Les élèves de CM2 et CM1/CM2 ont assisté à un cours. Ils ont participé à un rallye au CDI et ont mangé au self. Ils ont pu poser leurs questions à la professeure d'allemand ainsi qu'à la CPE et à des élèves de 3ème. Transport en car financé par la commune.

→ **Chorale** : Une représentation (maternelle et élémentaire) est prévue à la Citadelle dans le cadre de La Citadelle chante le 20 juin. Les élèves chanteront à midi trente. Une représentation au CAL aura lieu vendredi 27 juin : un groupe chante à 18h, un autre à 19h. Deux bracelets seront remis à chaque famille pour l'accès au CAL (jaunes à 18h et verts à 19h).

Le transport à la Citadelle est pris en charge par la municipalité.

→ **Voyage scolaire à Paris** : a eu lieu du lundi 2 au mardi 3 juin. 137 élèves y ont participé. Les élèves qui ne venaient pas ont été accueillis à l'école maternelle (un travail particulier avait été prévu pour chacun d'eux). Le séjour a coûté 100€ par élève aux familles. Nous remercions chaleureusement la mairie qui a donné 7 000€ et l'association Coup de Pouce qui a participé à hauteur de 5 452€. Les visites et activités prévues se sont bien déroulées.

Un problème avec l'hébergement Auberge de jeunesse Le D'Artagnan à Paris (XXe) a nécessité une main courante et une plainte. L'affaire a été remontée et elle est prise en charge par la hiérarchie de l'École, dont l'objectif est de faire sortir cet hébergement de la liste agréée Éducation Nationale.

CP + CE1 + CE1/CE2	CM1	CM1/CM2 + CM2
Lundi : Louvre visite libre, visite guidée de la Grande galerie de l'Évolution, visite libre de la ménagerie Mardi : bateau-mouche, Tour Eiffel, arc de triomphe (CE1/CE2) Observation de la façade de Notre Dame	Lundi : Louvre visite libre, visite guidée de la Grande galerie de l'Évolution, visite libre de la ménagerie Mardi : Assemblée nationale, bateau-mouche, Tour Eiffel	Lundi : Tour Eiffel, Assemblée nationale, bateau mouche Mardi : musée d'Orsay (visite libre + guidée) Observation de la façade de Notre Dame

Le Conseil municipal, par le biais de M. Yildirim, remercie l'école pour les photos du voyage qui leur ont été transmises.

→ **Exposition-restitution du voyage éducatif à Paris** : mardi 1^{er} juillet. Il sera possible de venir la voir le matin à l'accueil, sur le temps méridien et le soir jusqu'à 17h30.

4/ Comptes de l'école

L'école fonctionne grâce aux subventions municipales (sur l'année civile) et grâce à la coopérative scolaire affiliée à l'OCCE (Office Central de Coopération à l'École), sur l'année scolaire. Le solde de la coopérative scolaire se monte à 10 006,09€ le 30/05/2025.

M. le maire détaille le budget communal : 7 120€ ont été réalisés et 4 794,09€ sont disponibles en fonctionnement. Sur la ligne transports, 2 040€ sont disponibles. Pour les entrées piscine, 1 560€ ont été dépensés et 655,92€ sont disponibles.

Un dysfonctionnement au niveau des photocopies (quantité insuffisante) est relevé par le corps enseignant. La mairie précise que le fournisseur a changé et évoque une possibilité de problème de paramétrage. Une vérification sera faite par la Mairie afin de trouver des solutions et permettre aux enseignants de travailler dans les meilleures conditions.

A l'issue de cette année scolaire bien remplie, l'école et les enseignantes tiennent à remercier la municipalité au complet, la médiathèque, l'UFCV, les familles et Coup de Pouce pour l'énergie développée au service des élèves.

5/ Élections : bureau des élections, vote par correspondance

Les élections des parents d'élèves pour l'année scolaire 2025/2026 auront lieu en octobre 2025 (la date sera communiquée ultérieurement). Le bureau sera formé de : Anne-Françoise Caré (directrice), deux parents élus, Mmes Najib et Perrey

Vote par correspondance : un vote exclusivement par correspondance pour les prochaines élections de représentants de parents est possible s'il est décidé à l'unanimité des membres du conseil d'école actuel. Celui-ci est voté à l'unanimité.

6/ Questions diverses : Mairie, périscolaire, Association Coup de Pouce

Mairie :

Le Conseil Municipal félicite les enseignantes pour le projet de voyage à Paris.

La salle située à l'étage (occupée actuellement par Mme Chamoulaud) sera rafraîchie (sol, peinture, isolation).

Les demandes de travaux, de rafraîchissement, d'aménagement, sont à faire par écrit avant le départ en vacances.

Périscolaire :

Fréquentation élémentaire : Matin : 15 / Midi : 90 (sur deux services CP CE et CM) / Soir : 45 (avec une baisse le vendredi). Le mercredi : 40 sur 3 communes. Ces chiffres sont des moyennes de fréquentation.

Projets de fin d'année :

- Goûter parents : 25/26 juin
- Pique-nique : 30 Juin (1^{er} service) et 1^{er} Juillet (2^{ème} service), avec Temp'Ado (Marine).
- Piscine Espace Talagrand : 2 juillet (il reste moins de 10 places).

- Repas animé : 04 juillet

Vacances estivales : Projet autour du voyage. Plusieurs sorties seront proposées (Osselle, gouffre de Poudrey, zoo de Mulhouse).

Des parents se plaignent du nouveau portail UFCV. Fantin explique que la situation de double réinscription de début d'année n'aurait pas dû avoir lieu, et que la problématique ne se représentera pas. Pour l'année prochaine, les seules inscriptions à réaliser sont les remises à jour des éléments de santé et des documents justificatifs.

Coup de Pouce :

Opération Vente Jardin de Nath : bénéfice de 307 euros.

Un retour est fait sur les photos de classe : cette année, les commandes ont été passées via des bons papier afin de réduire les coûts.

Buvette assurée lors de la chorale du 27 juin au CAL.

Fête de fin d'année : 5 juillet : Course d'orientation à l'arboretum.

Coup de Pouce remercie la municipalité qui fournit les photocopies et qui est très réactive.

6/ Questions posées au préalable

Aucune question n'a été proposée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h20.

Le secrétaire de séance,
Kadir YILDIRIM

La présidente du conseil,
Anne Françoise CARÉ

